

Décharge en cas d'absence de certificat médical pour une activité pratiquée au sein du CMSV

Suite à mon inscription aux activités du CMSV pour la saison 2026-2027 et en raison de l'absence de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, je décharge le CMSV, ses responsables, ses bénévoles et ses coaches sportifs de toutes réclamations, actions juridiques, frais, dépenses et requêtes dus à des blessures ou dommages occasionnés à ma personne et causés de quelque manière que ce soit, découlant ou en raison du fait que je pratique cette activité, et ce nonobstant le fait que cela ait pu être causé ou occasionné par négligence ou être lié à un manque à mes responsabilités à titre d'occupation des lieux.

Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus et toutes les conséquences afférentes ou liées au fait que je participe aux activités du CMSV. Je consens à respecter tous les règlements, toutes les règles et conditions de sécurité de cette activité.

Je certifie que :

- Je suis en bonne condition physique et que je ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap, que je n'ai jamais eu de problème cardiaque ou respiratoire décelé à ce jour
- Aucun médecin, infirmier ou entraîneur ne m'a déconseillé la pratique de cette activité
- Je reconnais la nature des activités auxquelles je m'inscris et suis conscient(e) des risques que j'encoure.

J'ai lu le présent document et je comprends qu'en y apposant ma signature, je renonce à des droits importants. C'est donc en toute connaissance de cause que je signe le présent document.

NB : le CMSV ne tiendra plus compte de la présente décharge dès lors que l'adhérent aura donné un certificat médical valide de non contre-indication à la pratique sportive établi par un médecin.

Adhérent

Pour les mineurs : Parent/tuteur légal

Date et lieu :

.....

Inscrire la mention « lu et approuvé » :

.....

Signature :

.....